

Bordeaux, le 14 janvier 2026.

À l'attention des candidats à une mutation en Gironde,

Objet : Lancement du mouvement de l'emploi 1^{er} degré 2026 de Gironde.

Madame, Monsieur,

Vous envisagez une mobilité, un changement professionnel, vous êtes candidat à une première titularisation ou à une intégration en Gironde, vous devez participer au mouvement de l'emploi et vous inscrire sur notre site <https://ec-mouvement1d.fr/>.

Cette mise au mouvement est indispensable pour pouvoir participer, sans qu'aucune obligation de mobilité n'en découle, et candidater à un emploi.

Aucun vœu ne pourra être satisfait sans cette mise au mouvement préliminaire.

Nous vous invitons à rassembler et à préparer en amont tous les justificatifs obligatoires à votre inscription qui permettront une étude complète de votre dossier, et de bénéficier d'une éventuelle priorité d'emploi :

- **Justificatif d'ancienneté i-professionnel obligatoire**
- **Si concerné**, livret de famille, acte de naissance de l'enfant, attestation de PACS
- **Si concerné**, titre de capacité ASH
- **Si concerné**, tous justificatifs nécessaires à une demande d'impératifs pour : vie religieuse ou sacerdotale, raisons médicales, résidence de l'enfant, rapprochement de conjoint, autre
- **Si vous êtes intéressé par un poste de direction**, un CV actualisé

Tous les documents nécessaires concernant le mouvement de l'emploi 2026 de Gironde seront mis en ligne et téléchargeables sur le site de la DDEC 33 : <https://ecg33.fr/enseigner/mouvement-de-lemploi>.

Vous trouverez sur le site de la DDEC 33 :

À partir du 14 janvier 2026 :

- ✓ Le calendrier des étapes du mouvement 2026
- ✓ La fiche de mutation interdiocésaine pour les maîtres titulaires
- ✓ La fiche de participation au mouvement des PE stagiaires pour l'académie de Bordeaux
- ✓ Le Directoire d'application des Accords professionnels sur l'organisation de l'emploi du 1^{er} degré
- ✓ La nomenclature des codifications des maîtres du 1^{er} degré inscrits au mouvement
- ✓ La répartition géographique et carte des écoles de Gironde

À partir du 20 mars 2026 :

- ✓ La liste des emplois vacants et susceptibles d'être vacants en Gironde pour la rentrée 2026

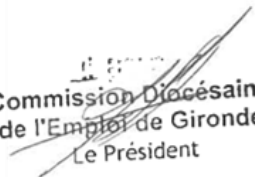
Pour que votre participation au mouvement soit validée et étudiée en CDE 33, vous devrez formuler vos vœux à l'identique sur le site de la DSDEN 24 <http://portailrh.ac-bordeaux.fr/mvtprv> ainsi que sur le site de la CDE 33 <https://ec-mouvement1d.fr/>.

Les services ASH en 2nd degré (postes ULIS) sont sous l'autorité de la Commission Académique de l'Emploi (CAE) de l'examen des candidatures aux nominations. Ils seront disponibles uniquement dans la liste des emplois du second degré. Ainsi, les maîtres intéressés par ces emplois, ou par un changement d'échelle de rémunération (passage du corps des enseignants du 1^{er} degré au 2nd degré) sont tenus de participer en parallèle au mouvement de l'emploi du 2nd degré.

Ouverture des inscriptions au mouvement de l'emploi du 2nd degré privé de l'académie de Bordeaux **du 17/12/2025 au 19/01/2026 (minuit)** sur le site de la CAE : <https://mouvement-aquitaine.fr/>.

Je vous présente, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations et vous assure de notre pleine mobilisation en faveur de ce mouvement,

Laurent GUIGNARD
Président de la CDE 33


Commission Diocésaine
de l'Emploi de Gironde
Le Président